



# Le Saint-Siège

---

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI  
AUX ÉVÊQUES DES ÉTATS-UNIS (RÉGION VII, VIII et IX)  
EN VISITE AD LIMINA APOSTOLORUM**

*9 mars 2012*

*Chers frères dans l'épiscopat,*

Je vous salue tous avec une affection fraternelle à l'occasion de votre visite *ad limina Apostolorum*. Comme vous le savez, cette année, je désire réfléchir avec vous sur certains aspects de l'évangélisation de la culture américaine à la lumière des défis intellectuels et éthiques du moment présent.

Lors de nos rencontres précédentes, j'ai rappelé notre préoccupation à l'égard des menaces contre la liberté de conscience, de religion et de culte qui ont besoin d'être affrontées de toute urgence, afin que tous les hommes et les femmes de foi, ainsi que les institutions qu'ils inspirent, puissent agir en accord avec leurs convictions morales les plus profondes. A l'occasion de cette audience, je voudrais parler d'une autre question grave que vous avez soulevée avec moi au cours de [ma visite pastorale en Amérique](#) : la crise actuelle du mariage et de la famille et, de façon plus générale, de la vision chrétienne de la sexualité humaine. Il est en effet toujours plus évident qu'une reconnaissance amoindrie du caractère indissoluble du contrat matrimonial, ainsi que le refus diffus d'une éthique sexuelle responsable et mûre, fondée sur la pratique de la chasteté, ont conduit à de graves problèmes sociaux qui ont un coût humain et économique immense.

Toutefois, comme le bienheureux Jean-Paul II l'a observé, l'avenir de l'humanité passe par la famille (cf. [Familiaris consortio](#), n. 85). En effet, « le bien que l'Eglise et la société tout entière attendent du mariage et de la famille fondée sur lui est trop grand pour qu'on ne s'engage pas totalement dans ce domaine pastoral spécifique. Mariage et famille sont des institutions qui doivent être promues et garanties de toute équivoque possible quant à leur vérité, parce que tout

dommage qui leur est causé constitue de fait une blessure pour la convivialité humaine comme telle » (*Sacramentum caritatis*, n. 29).

A cet égard, il faut mentionner, en particulier, les puissants courants politiques et culturels qui tentent de modifier la définition juridique du mariage. Les efforts consciencieux de l'Église afin de résister à cette pression exigent une défense raisonnée du mariage en tant qu'institution naturelle constituée par une communion spécifique de personnes, fondamentalement enracinées dans la complémentarité des sexes et orientées vers la procréation. Les différences sexuelles ne peuvent pas être mises de côté comme étant sans importance pour la définition du mariage. Défendre l'institution du mariage en tant que réalité sociale est, en ultime analyse, une question de justice, car elle signifie préserver le bien de toute la communauté humaine, ainsi que les droits des parents et des enfants.

Dans nos conversations au cours de nos rencontres, certains de vous ont indiqué avec préoccupation les difficultés croissantes rencontrées pour transmettre l'enseignement de l'Église sur le mariage et la famille dans son intégralité, ainsi que la diminution du nombre de jeunes qui s'approchent du sacrement du mariage. Nous devons certainement reconnaître les lacunes de la catéchèse au cours des dernières décennies qui, parfois, n'a pas réussi à communiquer le riche héritage de l'enseignement catholique sur le mariage en tant qu'institution naturelle élevée par le Christ à la dignité de sacrement, la vocation des épouses chrétiennes dans la société et dans l'Église, et la pratique de la chasteté conjugale. Cet enseignement, affirmé de façon toujours plus claire dans le magistère post-conciliaire et présenté de façon exhaustive dans le *Catéchisme de l'Église catholique* et le *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, doit retrouver la place qui lui est due dans la prédication et l'enseignement catéchétique.

Au niveau pratique, les programmes de préparation au mariage doivent être attentivement revus afin de garantir une plus grande concentration sur leur composante catéchétique et leur présentation des responsabilités sociales et ecclésiales contenues dans le mariage chrétien. Dans ce contexte, nous ne pouvons pas ignorer le grave problème pastoral que représente la pratique diffuse du concubinage, souvent par des couples qui ne semblent pas conscients qu'il s'agit d'un grave péché, sans mentionner qu'il représente une grave atteinte à la stabilité de la société. J'encourage vos efforts afin de développer des règles pastorales et liturgiques claires en vue de la célébration digne du mariage, qui représentent un témoignage sans équivoque des exigences objectives de la morale chrétienne, tout en faisant preuve de sensibilité et de sollicitude pour les jeunes couples.

Je voudrais exprimer ici aussi mon appréciation pour les programmes pastoraux que vous promouvez dans vos diocèses et, en particulier, pour la présentation claire et faisant autorité du magistère de l'Église que l'on trouve dans votre lettre de 2009 : *Marriage: Love and Life in the Divine Plan (Mariage: amour et vie dans le dessein divin)*. J'apprécie également tout ce que vos paroisses, écoles et organismes caritatifs accomplissent chaque jour pour soutenir les familles et

aider les personnes qui traversent des situations conjugales difficiles, en particulier les personnes divorcées et séparées, les parents célibataires, les mères adolescentes et les femmes voulant avorter, ainsi que les enfants souffrant des effets tragiques de l'éclatement familial.

Dans ce grand effort pastoral, il existe un besoin urgent pour toute la communauté chrétienne de redécouvrir la valeur de la vertu de la chasteté. La fonction intégrante et libératrice de cette vertu (cf. *Catéchisme de l'Église catholique*, nn. 2338-2343) devrait être soulignée par une formation du cœur, qui présente la compréhension chrétienne de la sexualité comme une source de liberté et de bonheur authentiques, et comme l'accomplissement de notre vocation fondamentale et innée à l'amour. Il ne s'agit pas simplement de présenter les arguments, mais de faire appel à une vision intégrée, cohérente et édifiante de la sexualité humaine. La richesse de cette vision est plus solide et attirante que les idéologies permissives exaltées dans certains milieux; en effet, celles-ci constituent une forme puissante et destructrice de contre-catéchèse pour les jeunes.

Les jeunes ont besoin de connaître l'enseignement de l'Église dans son intégralité, aussi exigeant et non-conformiste soit-il; plus encore, ils ont besoin de le voir incarné par des couples mariés fidèles, qui apportent un témoignage convaincant de sa vérité. Ils doivent également être soutenus dans leurs efforts en vue de faire des choix sages dans une période difficile et confuse de leur vie. La chasteté, comme nous le rappelle le *Catéchisme*, implique une forme permanente d'« apprentissage de la maîtrise de soi, qui est une pédagogie de la liberté humaine » (n. 2339). Dans une société qui tend de plus en plus à mal comprendre et même à ridiculiser cette dimension essentielle de l'enseignement chrétien, les jeunes doivent avoir l'assurance que « celui qui fait entrer le Christ ne perd rien, rien — absolument rien de ce qui rend la vie libre, belle et grande » (*Homélie lors de la Messe inaugurale du Pontificat*, 24 avril 2005).

Permettez-moi de conclure en rappelant que tous nos efforts dans ce domaine visent en dernière analyse au bien des enfants, qui ont le droit fondamental de grandir en ayant une compréhension saine de la sexualité et de sa place appropriée dans les relations humaines. Les enfants sont le plus grand trésor et l'avenir de toute société : prendre véritablement soin d'eux signifie reconnaître notre responsabilité d'enseigner, de défendre et de vivre les vertus morales qui sont la clé de la réalisation humaine. Je forme le vœu que l'Église qui est aux États-Unis, bien que freinée par les événements de la décennie passée, persévérera dans sa mission historique d'éduquer les jeunes et de contribuer ainsi à la consolidation d'une vie de famille saine, qui est la garantie la plus sûre de la solidarité entre générations et de la bonne santé de la société en général.

Je vous confie à présent, ainsi que vos frères dans l'épiscopat et le troupeau qui a été confié à votre soin pastoral, à l'intercession bienveillante de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph. A vous tous, je donne de tout cœur ma Bénédiction apostolique en gage de sagesse, de force et de paix dans le Seigneur.

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana